

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CODEP01 FFESSM
ORDINAIRE ÉLECTIVE EXTRAORDINAIRE**

Dimanche 12 octobre 2025 à VALSERHÔNE

MANDAT DU DÉLÉGUÉ OFFICIEL

À présenter au secrétariat de l'assemblée générale

À ne remplir qu'en cas d'absence du président ou de son délégué, membre du même club

Club ou SCA représenté.e :	N° affiliation FFESSM :
Nom et prénom :	☐ Président ☐ Délégué
N° licence fédérale du président ou de son délégué :	
Effectif du club ou SCA :	Tampon et visa du club :
Nombre de voix :	

POUVOIR

À présenter au secrétariat de l'assemblée générale

À ne remplir qu'en cas d'absence du président ou de son délégué, membre du même club.

Dans ce cas, le pouvoir peut être donné au représentant ou délégué d'un autre club.

Ce représentant ou délégué ne peut en aucun cas procéder lui-même à une deuxième délégation.

Club ou SCA représenté.e :	N° affiliation FFESSM :
Nom et prénom du président :	N° licence fédérale du président :
Effectif du club ou SCA :	Nombre de voix :
Pouvoir donné à M. ou Mme :	Nom du club ou SCA du représentant :
N° licence fédérale du représentant :	Tampon et visa du club représenté :